



REUNION AVEC LES CLUBS

du 14 OCTOBRE 2023

Etaient présents les clubs de :

Pays de Serres, Montech, Bessens, Bourret, Beaumont, AS Dieupentale, Auvillar, Caylus, Clos de Lauzun, Canals, Corbarieu, PC Finhan, Garganvillar, Grisolles, Golfèch, AS Montauban, Lunel, Laguèpie, EB Théopoltain, Meauzac, Mirabel, Moissagaise, Monclar, Montbartier, Elan Player's Caussade, Montricoux, Nègrepelisse, Montpezat, Boudou, Orgueil, St Martial, St Nicolas, US Montauban, St Nauphary, Varen, Verdun, Villemade, Tissac, Savenes, Pompignan, PC Valence, Donzac, Les Barthes, Puylagarde, Labarthe, Falguières, Vazerac

Le calendrier étant de plus en plus surchargé le comité a proposé de nouvelles dispositions afin de condenser les championnats des clubs. Certaines dispositions ont été adoptées.

Le calendrier 2024 qui est finalisé à ce jour sera un calendrier complet avec toutes les dates officielles de la Fédération, de la Région et du Comité. Vous aurez jusqu'au 20 novembre pour renvoyer vos demandes de concours afin que l'on puisse vous présenter un calendrier prévisionnel au Congrès Départemental.

Pour les CDC le changement majeur est le regroupement des 8 équipes par groupe sauf pour les féminines 6 équipes sur un même site. Cette mesure concerne les CDC vétérans, féminin et Open afin qu'un maximum de clubs génèrent des recettes. Cette modification permettra à presque tous les clubs de recevoir au moins une fois par catégorie. Ce changement est nécessaire afin d'éviter certaines pratiques devenues récurrentes.

CDC vétérans le jeudi avec 1 rencontre par journée.

CDC féminin le dimanche avec 1 rencontre par journée.

CDC Open le dimanche avec 1 rencontre par journée sauf la division 1 où les 2 rencontres par journée sont maintenues.

CDC Provençal le choix des votants est d'une rencontre par journée du vendredi au dimanche.

Dans la mesure du possible nous avons superposé les dates des CRC avec nos CDC.

Coupe de France pétanque, 2 tours dans la même journée par groupe de 4 pour le premier tour.

Qualifications le passage à 4 secteurs est adopté.

Nous revenons ci-dessous en détails sur chaque compétition.

CDC Vétérans voici les mesures qui sont adoptées.

- D1 - 16 équipes, D2 - 16 équipes, D3 - 32 équipes et D4 en fonction du nombre d'équipes qui s'engagent, la priorité étant de faire des poules de 8.
- Pour l'ensemble des divisions, organisation par groupe de 8 avec 7 journées l'après-midi soit 1 rencontre par journée uniquement le jeudi.
- La mesure qui est adoptée consiste à organiser les journées par groupe soit 4 rencontres avec au minimum 12 terrains afin de permettre à 7 clubs sur 8 de recevoir et donc d'assurer une petite recette.
- Dans ce cas de figure les 7 premiers clubs dans l'ordre du tirage sur les 8 clubs auront l'obligation de recevoir. Si un club n'est pas en mesure de recevoir pour « x » raisons notamment si le club reçoit plusieurs fois (validé par le comité de pilotage après demande de dérogation), le dernier club de chaque groupe au tirage sera sollicité.
- L'engagement de l'équipe dans ce CDC sera soumis à l'acceptation de chaque club du groupe de recevoir une fois.
- Ce championnat sera terminé en Juin comme en 2023.
- Les différents tours des phases finales seront attribués en priorité aux clubs qui organiseront un concours vétérans le mardi de la même semaine.

CDC Féminin voici les mesures qui sont adoptées.

La commission féminine et les clubs ont décidé en début d'année le maintien des groupes de 6 équipes et un calendrier en 5 journées l'après-midi.

- La Fédération change les règles du jeu en passant à 6 joueuses sur le modèle Open.
- Les ententes seront étudiées par le CD82 afin de permettre à toutes les joueuses de participer.
- Actuellement la division 1 et la division 2 jouent sur un seul site, la mesure qui est adoptée consiste à organiser les journées par groupe soit 3 rencontres (9 terrains minimum) afin qu'un maximum de clubs assure une petite recette.
- Dans ce cas de figure 5 clubs sur 6 recevront (les 5 premiers dans l'ordre du tirage). Si un club n'est pas en mesure de recevoir pour X raisons (validé par le comité de pilotage après demande de dérogation) le dernier club de chaque groupe au tirage sera sollicité.
- L'engagement de l'équipe dans ce CDC est soumis à l'acceptation des clubs de recevoir 1 fois.

CDC Open voici les mesures qui sont adoptées.

- D1 - 16 équipes, D2 - 16 équipes, D3 - 32 équipes, D4 - 32 équipes d'équipes, D5 en fonction du nombre d'équipes qui s'engagent, la priorité étant de constituer des groupes de 8.
- Pour la division 1 organisation par groupe matin et après-midi afin d'augmenter le nombre de club qui peuvent recevoir soit 4 rencontres (12 terrains minimum) au lieu de 8 et donc de diversifier les recettes à un plus grand nombre de club.
- Pour les divisions 2, 3, 4 et 5, organisation par groupe de 8 avec 7 journées l'après-midi soit 1 rencontre par journée soit 4 rencontres (12 terrains minimum).
- Dans ce cas de figure 7 clubs sur 8 clubs des divisions 2, 3, 4 et 5 auront l'obligation de recevoir (les 7 premiers dans l'ordre du tirage). Si un club n'est pas en mesure de recevoir pour X raisons (validé par le comité de pilotage après demande de dérogation) le dernier club de chaque groupe au tirage sera sollicité.
- L'engagement de l'équipe dans ce CDC est soumis à l'acceptation de chaque club de recevoir une fois.

CDC Jeu Provençal voici les mesures qui sont adoptées

- ✚ L'organisation de ce CDC JP le dimanche est souhaité par plusieurs clubs mais d'autres préfèrent le vendredi soir.
- ✚ Les représentants des clubs ont voté la possibilité de jouer le vendredi, le samedi ou le dimanche. Le dimanche étant la date butoir. Le club qui reçoit choisi la date de rencontre en accord avec son adversaire.

Fichier de suivi des feuilles de match en CDC voici les mesures qui sont adoptées

- Nous avons mis en place un fichier Excel pour le suivi des feuilles de match afin que les règles éditées par la FFPJP soient respectées par toutes les équipes. Ce fichier est maintenant à jour, il est consultable sur le site du Comité dans la barre horizontale en haut de la page d'accueil et un suivi par journée sera fait.
- Par ailleurs nous avons décidé en application du règlement CNC 2023 de la FFPJP (article 15 et 16) un barème de sanction pour l'ensemble des CDC. Toute les équipes qui joueront avec des joueurs dit « brulés » auront match perdu à zéro point sans pénalité financière la première fois suivant le choix des votants. En cas de récurrence du même club quel que soit l'équipe qui est concernée il y aura en plus une sanction financière de la moitié du forfait soit 50 euros par match. L'application se fera à partir du 16 octobre 2023. Ce dernier point sera intégré dans les annexes des 4 championnats des clubs et dans le règlement intérieur.

Arbitrage voici les mesures qui sont adoptées

- Concernant les CDC l'arbitrage sera couvert uniquement pour les Divisions 1 lors des phases de poule de chaque catégorie sauf le provençal. L'arbitrage sera aussi prévu pour les phases finales de toutes les catégories, provençal compris.
- C'est le Comité 82 qui prendra en charge les frais d'arbitrage pour la D1 pour les phases de poule ainsi que pour les phases finales de toutes les divisions.
- Dans les autres divisions le Jury sera souverain et responsable de la bonne tenue des rencontres. Sous le couvert des comités de pilotage respectifs, il est possible que des membres du Comité accompagnés d'arbitres viennent s'assurer que tout se passe bien sur chaque site.

Engagement dans les CDC voici les mesures qui sont adoptées

- Afin de pallier aux différents frais lors de la phase régulière et lors des phases finales de toutes les catégories les votants ont adopté un tarif unique de 10 euros par équipe.
- Présentation d'un tableau détaillé des recettes et des dépenses de Jean-Claude BALY.

Coupe de France Pétanque voici les mesures qui sont adoptées

- En principe il y aura 4 tours au niveau départemental cela dépend du nombre de clubs qui s'engageront et du nombre de clubs qui seront qualifiés pour le 1er tour de zone.
- Les votants ont adopté de jouer les deux premiers tours sur une même journée sur un site désigné pour au minimum 4 clubs ce qui permettra à plusieurs clubs d'organiser cette journée et donc d'assurer un minimum de recette.
- Le cadrage et le dernier tour départemental seront regroupés à une date fixe

○ Tour N° 1 le matin

Numéro au tirage	Club A	Clubs B
Match 1	AA	JJ
Match 2	BB	KK
Match 3	CC	LL
Match 4	DD	MM
Match 5	EE	NN
Match 6	FF	OO
Match 7	GG	PP
Match 8	HH	QQ

○ Tour N° 2 l'après-midi

Match 9	Vainqueur Match 1	Vainqueur Match 2
Match 10	Vainqueur Match 3	Vainqueur Match 4
Match 11	Vainqueur Match 5	Vainqueur Match 6
Match 12	Vainqueur Match 7	Vainqueur Match 8

Coupe de l'Amitié en attente du retour d'expérience

Retour d'expérience de 2023 des clubs et de Franck FERRANDO qui est le gestionnaire de cette Coupe de l'Amitié se fera au Congrès.

- Possibilité éventuelle de débiter la Coupe de l'Amitié l'après-midi pour les perdants du 1er tour de la Coupe de France.
- Exemple : Perdant du match 1 contre perdant du match 2 et perdant du match 3 contre perdant du match 4. Confection d'un groupe de 4 équipes avec les 4 perdants du tour de Coupe de France pour faire ensuite 2 rencontres de plus.

Coupe de France Provençal propositions voici les mesures qui sont adoptées

- Suivant le nombre de clubs qui seront engagés et le nombre de clubs qui seront qualifiés pour la zone il devrait y avoir 3 tours.
- Les rencontres au niveau départemental se joueront le vendredi soir, la date étant une date butoir sauf le dernier tour.
- Pour les deux premiers tours le club qui est tiré en premier reçoit son adversaire (l'arbitrage n'étant pas obligatoire).

- Comme en 2023 le dernier tour qualificatif pour la zone sera joué sur un même site (certainement au Marché-Gare avec arbitrage) un vendredi soir.

Qualifications voici les mesures qui sont adoptées

- Il y aura 4 secteurs pour 2024 (voir découpage).
- Les championnats départementaux restent à 32 équipes le dimanche avec des parties de poules en 13 points.
- Le Comité **organisera 3 championnats départementaux le dimanche soit les triplettes masculin et féminin et les triplettes mixte**. Tous les autres championnats départementaux du deuxième jour auront lieu sur un site des 4 secteurs de la veille sur la base du volontariat.
- Le tarif des qualifications restera le même à 5 € par joueur et ce même si les coûts des championnats de France augmentent.

Tenues voici les mesures qui sont adoptées

L'application de cette règle sera effective pour les qualifications, les CDC et les Coupes de France.

La seule tenue qui sera acceptée dans toutes ces compétitions fédérales sont :

- **Haut : identique**
- **Bas : Couleur identique, sportif**

Tarif licences voici la mesure qui est adoptée

L'augmentation du tarif de licence de la Région Occitanie de 1,50€, fait augmenter d'autant le tarif de la licence départementale.

Tir de précision 2025 information

En fonction de ce que décidera la FFPJP nous envisageons un mode de qualification différent pour 2025. Un tour final à 128 joueurs et 32 joueuses sur un même week-end après des sélections dans les clubs au prorata des engagés de septembre 2024 à décembre 2024. Les engagements se feront auprès du CD82 au tarif de 5€ par joueur.